



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 17 mai 2021, à l'adoption du règlement n° 292-2021 intitulé *Règlement de citation de la Maison des contes et légendes à titre d'immeuble patrimonial*.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 18 mai 2021.

Marie-Josée Charron, greffière